

THESIS / THÈSE

MASTER EN SCIENCES DE GESTION

De l'influence du niveau d'éducation sur la prise de congé parental

Charlier, Arnaud

Award date:
2022

Awarding institution:
Université de Namur

[Link to publication](#)

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.



EFASM009 Mémoire de Fin d'Études

Master 60 en Sciences de Gestion

Année Académique 2021–2022

De l'influence du niveau d'éducation sur la prise de congé parental

Arnaud Charlier

Titulaire : Professeur Jean-Yves Gnabo
Assistant : François-Xavier Ledru

Remerciements

Merci Magali Vial pour le travail en commun dans la réalisation d'une partie de ce travail.

Merci à l'UNamur et ses professeurs d'assurer la réalisation du programme de Master qui est le cadre de ce mémoire.

Merci à François-Xavier Ledru pour son accompagnement qu'il a su adapter aux problèmes rencontrés.

Merci à mes proches, ma famille, mes enfants et mon épouse pour leur soutien inconditionnel.

Table des matières

1. Introduction.....	4
2. Revue de la littérature	5
3. Présentation des données	8
3.1 Sources.....	8
3.2 Variables	8
4. Modèle économétrique.....	11
4.1 Modèle basique	11
4.2 Modèles alternatifs	12
4.3 Modèle complet	12
5. Analyse des résultats.....	14
5.1 Tableau des résultats.....	14
5.2 Constante	15
5.3 Education	15
5.4 Genre	16
5.5 Age.....	16
5.6 Origine géographique	16
5.7 Valeur prédictive du modèle.....	16
5.8 Modèles alternatifs	17
6. Interprétation des résultats	18
6.1 Modèle de base	18
6.2 Modèle complet	18
6.3 Modèles complémentaires	19
6.4 Synthèse.....	19
7. Conclusion	21
Bibliographie	22
Annexes	24

1. Introduction

La flexibilisation de la semaine de travail est actuellement au cœur des débats politiques ? En février 2022, le gouvernement belge a conclu un accord global entre sept partis du gouvernement à ce sujet comme le relaie le journal Le Monde (Stroobants, 2022)¹. L'accord propose que chaque travailleur qui a la volonté de ne plus prester que quatre jours au lieu de cinq durant sa semaine aura la possibilité de le faire. Cette flexibilisation n'est pas associée à une réduction collective du temps de travail et la contrepartie pour le travailleur est que ses journées dureront neuf heures trente au lieu des sept heures trente-six prestées actuellement.

Officiellement dans le but de permettre aux actifs de trouver un meilleur équilibre entre leur vie familiale et leur vie privée, un autre objectif de cette mesure est d'augmenter le taux d'emploi en Belgique.

Comme précisé dans l'article de journal, la Ligue des familles a répondu que cet accord «*ne répond pas aux défis actuels et d'autres moyens auraient été plus respectueux des contraintes familiales, comme un congé parental mieux rémunéré*».

Le congé parental est à distinguer du congé accordé à la naissance d'un enfant. Il permet de prolonger le temps que les parents souhaitent consacrer à leur enfant une fois leur congé de maternité ou paternité épuisé.

En Belgique, le congé parental est non obligatoire. Il permet aux travailleurs qui le désirent de ne pas aller travailler durant quatre mois, équivalent temps plein, avant les douze ans de leur enfant. Différentes modalités existent : quatre mois d'arrêt de travail en temps plein, diminution d'un mi-temps pendant huit mois, d'un cinquième durant vingt mois ou, depuis 2018, d'un dixième pour quarante mois. C'est la réduction à un quatre cinquièmes temps qui est la plus populaire -voir annexe 1- car son impact financier se fait le moins sentir pour le ménage.

Tous les pays européens proposent des congés parentaux. Cependant, les modalités sont très différentes -voir annexe 2- et les objectifs poursuivis au travers de cet outil peuvent varier selon les états : renforcer la relation enfant-parent afin de favoriser son bien-être, appuyer la position de la femme sur le marché du travail, favoriser la natalité nationale, ... Au-delà de ces différences, au travers d'une analyse économétrique, ce travail va chercher à déterminer, dans une étude des populations européennes, l'impact du niveau d'éducation sur la prise de congé parental.

Moins documenté que l'effet du genre sur la prise de congé parental, le niveau d'éducation se heurte à une contradiction d'informations. En effet, selon Wen-Jui Han, Christopher Ruhm, et Jane Waldfogel (2009), le niveau d'éducation est considéré comme un facteur favorable à la prise de congé parental alors qu'il est vu comme un facteur défavorable pour les hommes selon une étude de Partena (2022).

Afin de tenter de répondre à cette contradiction, ce travail proposera d'abord de passer en revue de littérature scientifique existante sur le sujet. Ensuite, les données récoltées pour l'analyse seront exposées avant d'explicitier le modèle économétrique choisi. Finalement, une analyse des résultats sera proposée avant qu'une interprétation tente de déterminer quels facteurs ont été prédit significatifs ou non.

¹ Consulté le 8 juin 2022.

2. Revue de la littérature

La revue de la littérature va mettre en lumière les caractéristiques du congé parental. Il y apparaît que c'est un outil dont les conséquences positives s'expriment sur un large spectre : la position de la femme sur le marché de l'emploi, le bien-être de l'enfant ou encore l'implication du père dans la vie de famille. Également, au travers des lectures, ce sont tous les incitants et les facteurs favorables à la prise de congé parental qui seront découverts.

Une question de genre

Bien qu'en augmentation depuis de nombreuses années, le taux d'emploi des femmes reste inférieur au taux d'emploi des hommes dans les pays occidentaux. De plus, à travail équivalent, le salaire des femmes continue à être moindre dans de nombreux domaines. La cause principale à ces deux faits est l'interruption de travail liée à la grossesse et à la naissance d'un enfant. Marcus Tamm (2019) montre que les différences de taux d'emploi et de salaires sont plus conséquentes chez les femmes avec un enfant que chez celle sans.

D'après lui, les femmes qui quittent le marché de l'emploi à la suite d'une naissance s'impliquent de ce fait plus dans les tâches ménagères et dans l'éducation de l'enfant. Cette augmentation d'implication se poursuit dans le temps et crée un décalage avec l'investissement du partenaire dans la tenue de la maison.

Marcus Tamm a comparé la prise de congé parental pour les pères avec le temps qu'ils passaient avec leur enfant, leur investissement dans les tâches domestiques et la variation de l'offre sur le marché du travail. Son travail prouve que même une courte période de prise de congé parental par le père augmente son implication à très long terme dans le foyer. Les pères qui prennent davantage de congé parental passent plus de temps avec leur enfant et s'impliquent plus dans la tenue de la maison.

Selon Tamm, la variation de l'offre d'emplois n'était pas impactée à long terme par la prise de congés parentaux.

Un impact sur le marché du travail

L'impact des congés parentaux sur le marché du travail a été analysé par Elena Del Rey, Maria Racionero et Jose I. Silva (2021). Dans leur étude basée sur la France, l'Italie, la Norvège et le Portugal, ils montrent que réduire l'écart dans la prise de congé parental entre les pères et les mères réduit l'écart salarial entre hommes et femmes. Le parent qui opte pour un congé parental protège son emploi et n'est pas contraint d'y renoncer définitivement pour s'occuper de son enfant. De ce fait, l'étude montre que l'intensité de la recherche d'emploi diminue avec la possibilité de prendre des congés thématiques payés. De plus, ce type de congés payés plus longs aboutissent à des salaires plus faibles.

L'étude met également en lumière que l'augmentation de rémunération compensatoire des congés parentaux payés augmente leur adoption.

Le statut marital et le niveau d'éducation

D'autres facteurs qui influencent la prise de congé parentaux sont mis en évidence par Wen-Jui Han, Christopher Ruhm, et Jane Waldfogel (2009). Le congé parental est dans certains pays, comme il le fut en Belgique, un quota d'heures à répartir entre le père et la mère. La modification de cette modalité en divisant le congé parental en quantités disponibles indépendamment au père et à la mère a augmenté la prise de congé parental.

Ce changement n'a pas eu un grand impact en terme absolu sur l'ensemble de la prise de congés parentaux mais un impact conséquent chez les pères.

Il ressort également de cette étude que les congés parentaux sont davantage pris par les femmes mariées ou avec un niveau d'éducation supérieur. L'explication est que les mères célibataires ou avec des revenus moindres de part une qualification plus faible sont moins capables de renoncer à une partie de leur salaire au profit de temps passé avec leur enfant.

Cette étude tient pour acquis que l'emploi des jeunes mères est en compétition avec la possibilité de prodiguer plus de soins maternels pour les enfants en bas âge. Cette perte de temps disponible pour consolider la relation parent enfant affecte le bien-être émotionnel et cognitif de l'enfant. Une vertu reconnue du congé parental est d'augmenter la relation et l'implication du père à l'enfant et d'ainsi améliorer le bien-être de l'enfant.

Pour le bien-être de l'enfant

Le bien-être de l'enfant est impacté par le niveau d'éducation et les revenus des parents selon Alexandersen, Zachrisson, Wilhelmsena, Wang et Brandlistuen (2021). Les parents avec un meilleur statut socioéconomique sont plus à même de fournir à leur enfant des meilleurs soins pendant leur petite enfance. La participation de ces enfants aux soins organisés par l'Etat est plus grande que pour les enfants précarisés qui pourtant en auraient plus besoin. Selon l'étude, un accès universel égal aux soins n'existe pas encore et beaucoup d'efforts restent à fournir pour aller dans ce sens.

Les acquis de l'expérience en République Tchèque

Deux réformes sur le congé parental ont eu lieu en République Tchèque. En 1995 et ensuite en 2008. La première réforme prolongeait le congé parental de trois à quatre ans sans cependant prolonger la protection de l'emploi. Les mères perdent le droit de retourner à l'emploi qu'elles avaient avant la naissance de leur enfant si elles prolongent le congé parental une quatrième année.

La seconde réforme rend possible le fait de ne prendre que deux ou trois ans de congé parental sur les quatre possibles en gardant la compensation financière des quatre ans. L'étude de Alena Bičáková et Klára Kalíšková (2019) sur ces réformes montrent que les comportements des mères par rapport à la prise de congé parental dépendent principalement de leurs revenus.

Le congé parental pose un problème lorsqu'il n'est pas associé à une bonne protection de l'emploi comme en République Tchèque. Etant en congé, la productivité du parent décroît faisant apparaître un risque de perte d'emploi. Cependant, comme dans ce pays très peu d'installations existent dans l'encadrement de la petite enfance et que le temps autorisé de prise

de congé parental est un des plus longs d'Europe, la République Tchèque est un des trois pays avec le plus de congé parental d'Europe avec la Hongrie et la Slovaquie.

Si le niveau d'éducation des mères a eu un impact sur leur motivation à prendre un congé parental, c'est surtout la compensation financière qui a été un facteur important de prise de décision. La différence est que les femmes avec le plus haut niveau d'éducation n'ont majoritairement pas prolongé leur congé parental au-delà de la troisième année où elles auraient été confrontées au risque de perdre leur travail. Les femmes avec un niveau d'éducation plus faible ont été plus enclines à prolonger leur congé parental jusqu'au terme de la quatrième année. Pour ces 38% des femmes, cette année supplémentaire a souvent été suivie par une période de chômage.

La réforme de 2008 qui rendait possible d'assimiler l'ensemble des revenus de compensation des quatre années de congé parental possible en trois ans a incité un quart des femmes à raccourcir leur congé parental et ne pas bénéficier de la quatrième année.

Réduire les violences domestiques

Un dernier avantage du congé parental est qu'il réduit indirectement les violences domestiques via la réduction de facteurs de risques et l'augmentation de facteurs de protection. Selon Schappell D'Inverno, Reidy et Kearns (2018), les congés parentaux payés réduisent le stress financier au sein du couple et les disputes que ce stress peut causer. En rémunérant le conjoint qui arrête de travailler pour s'occuper de l'enfant, la famille subit moins de pression budgétaire.

Les pratiques parentales sont plus égalitaires en permettant aux deux conjoints de bénéficier d'un quota d'heures de congé parental individuel. Puisque les deux parents ont la possibilité de s'impliquer dans la famille et la maison, l'équité de genre se retrouve renforcée.

3. Présentation des données

3.1 Sources

Les données disponibles proviennent d'Eurostat de la base de données « Population with work interruption for childcare by type of leave and educational attainment level »². Pour 31 pays d'Europe, est donné par tranche d'âge, genre et niveau d'éducation le nombre de personnes qui ont pris un congé parental en 2018.

L'export des données a été fait le 16 mars 2022, la dernière mise à jour le 4 février 2022.

Une autre base de données d'Eurostat « Active population by sex, age and educational attainment level »³ donne la population totale active par tranche d'âge, genre et niveau d'éducation.

L'export des données a été fait le 6 avril 2022, la dernière mise à jour le 17 mars.

3.2 Variables

3.2.1 Aperçu des variables

En recoupant les deux sets de données, la proportion de la tranche de population qui opte pour un congé parental pour chaque segment de population est mise en évidence. Chaque segment de population mis en évidence est ainsi caractérisé par :

1. Une proportion de personnes en prise de congé parental.
2. Un niveau d'éducation.
3. Un genre.
4. Une tranche d'âge.
5. Une origine géographique.

Le niveau d'éducation, tel qu'exprimé dans la base de données, est divisé en trois groupes. Ceux-ci sont construits en assemblant les niveaux d'éducation tel que défini par la norme internationale ISCED-2011 (International Standard Classification of Education).

1. Le premier groupe reprend la population avec un niveau d'éducation maximal de la maternelle jusqu'au niveau secondaire inférieur. Niveaux ISCED-2011 de 0 à 2.
2. Le second groupe reprend la population d'un niveau d'éducation maximal du secondaire supérieur jusqu'au niveau post-secondaire non supérieur. Niveaux ISCED-2011 3 et 4.
3. Le dernier groupe reprend la population d'un niveau d'éducation maximal supérieur jusqu'au doctorat. Niveaux ISCED-2011 de 5 à 8.

Comme découvert dans la revue de la littérature, le salaire est un facteur important dans la décision d'opter pour un congé parental ou non. Cependant, les données accessibles sur Eurostat pour ce qui est du salaire par rapport aux autres variables ne rentrent pas dans les mêmes tranches d'âge que les deux bases de données exploitées. Bien que dans tous les cas, le découpage en âge se fasse par tranche de dix ans, les trois bases exploitées ne commencent pas leurs tranches de manière compatible. Les deux bases de données présentées plus haut ont une borne minimale qui est un multiple de cinq. La base disponible avec des données sur le salaire commence ses tranches aux dizaines.

Les dépenses annuelles par habitant de chaque Etat en matière de congé parental ont un impact sur la décision de prise de congé parental. La littérature informe qu'un congé mieux rémunéré

² https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/LFSO_18PARLVED__custom_2303205/default/table?lang=en

³ https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/LFSA_AGAED__custom_2451630/default/table?lang=en

sera plus facilement adopté par la population. Ces données sont disponibles sur Eurostat mais n'ont pas pu être intégrées au modèle économétrique pour cause de colinéarité parfaite. Comme cette étude fonde son analyse sur des groupes de population, les dépenses propres à chaque Etat étaient corrélées au pays. L'option de remplacer les pays par la dépense propre à chaque pays donnait un modèle très peu explicatif et cette idée n'a donc pas été gardée.

3.2.2 Nettoyage des données

Le nombre total d'entrées en comptant trente-et-un pays, deux genres, trois niveaux d'éducation et cinq tranches d'âge, soit neuf-cent-trente est réduit à deux-cent-trente pour cause de valeurs disponibles quant à une prise de congé parental. Chaque segment de la population pour laquelle aucune prise de congé parental n'était enregistrée a ainsi été supprimé.

Les chiffres issus de Slovénie présentaient des valeurs aberrantes avec des proportions de populations supérieures à 100%. Par précaution, tous les chiffres issus de ce pays ont été supprimés. En effet, rien ne garantissait que les valeurs accolées aux autres segments n'étaient pas également biaisées ou fausses.

A ce stade du nettoyage des données, seulement cinq entrées restaient disponibles pour la tranche d'âge de dix-huit à vingt-quatre ans. Ses données ont été supprimées. Un nombre si faible d'observations n'aurait pas été significatif économétriquement.

3.2.3 Statistiques descriptives

L'annexe 3 présente les statistiques descriptives des variables du modèle de différentes façons.

La valeur moyenne de la proportion de population qui a opté pour un congé parental montre que sur l'ensemble des segments de population, la prise de congé parental est en moyenne de 7,72%. Les valeurs de proportion de population ne sont pas pondérées par la taille du segment de population. Chaque segment fournit la même quantité d'explications peu importe la quantité de personnes qu'il représente.

La valeur médiane de la proportion de population en congé parental n'est que 2,79%. En effet, sur l'ensemble des segments, cette proportion est assez faible. Cependant, cette valeur augmente sensiblement pour quelques pays comme l'Allemagne (moyenne : 10,87%), la Hongrie (moyenne : 26,81%) et la Suède (moyenne : 22,63%). Ceux-ci tirent fortement la moyenne totale vers le haut.

Les explications des valeurs plus élevées dans ces pays sont différentes. L'Allemagne souffre depuis plusieurs années d'une pénurie de place dans les crèches pour enfants de moins de trois ans. En octobre 2020, une étude (VanOpdorp, 2020) estimait qu'un bébé sur sept ne trouvait pas de place en crèche alors que les parents étaient en demande. Malgré les efforts du gouvernement allemand, cet état de fait ne s'améliore pas en 2021 (Nehra, 2021). Cet article révèle que la demande est disproportionnée d'une région à une autre du pays. En effet, la demande en place de crèche est plus grande à l'est du pays, où l'image familiale veut que les deux parents soient actifs à temps plein. Principalement pour les familles de l'ouest, le congé parental est une opportunité de garder leur enfant à la maison puisque les places en crèche sont insuffisantes.

La Hongrie présente la plus haute moyenne européenne de prise de congé parental dans la base de données. C'est d'ailleurs de ce pays que provient la plus haute proportion de prise de congé parental avec 72,68%. Ce chiffre extrêmement élevé n'est pas erroné et cet ordre de grandeur

se retrouve dans une étude comparative entre le congé parental en France et en Hongrie (Makay, 2012). La politique de congé parental est très favorable puisque la Hongrie propose un des congés parentaux payés les plus longs d'Europe pour les mères (DNH, 2022). Cette politique a été lancée dès 1967 -avec ce qui n'était pas encore un congé parental- afin de stimuler la natalité dans le pays et continue à être poursuivie aujourd'hui avec des ajustements sur le fonctionnement (Drew, 2005).

La Suède est le réel pionnier du congé parental en le créant en 1974. Le congé de maternité spécifique à la mère a été remplacé par le congé parental proposé aux deux parents (Sweden, 2021). Cette mesure vise l'égalité des chances dans le marché du travail selon le genre mais également le bien-être psychologique de l'enfant. Le congé parental suédois assure la prise en charge de l'enfant tant par sa mère que par son père, sans le stress lié à une perte conséquente de revenu (Drew, 2005). Cette politique de congé parental est financièrement soutenue par l'Etat puisque les dépenses par naissance en Suède sont supérieures à la moyenne de l'OCDE et de l'Europe (OCDE, 2021). Le succès du congé parental en Suède est assuré par un financement fort et une vraie volonté politique culturelle de longue date.

Les écarts-type présentent, comme les moyennes, des valeurs fort différentes selon les pays. L'Allemagne, la Hongrie et la Suède proposent des valeurs fort écartées de la moyenne dans leurs segments puisque leurs écarts-type sont respectivement de 4,68%, 22,78% et 12,13%. L'explication est que les valeurs plus fortes de prise de congé parental dans ces pays sont plus susceptibles d'être sujettes à des variations.

Comme déjà évoqué, la valeur maximale provient d'un segment de Hongrie avec 72,68%. La valeur minimale de 0,18% correspond à un segment de population espagnol. Cette découverte n'est pas étonnante puisque la moyenne espagnole est la troisième moyenne nationale la plus faible de notre base de données.

Les autres variables sont binaires. Leur valeur moyenne indique la quantité de segments concernés par chaque variable.

Aussi, le genre masculin correspond à 33,17% des segments de population. Forcément, 66,83% des segments sont féminins. Comme attendu lors de la revue de la littérature et même sans voir la proportion de chaque segment, le congé parental semble toujours plus féminin que masculin.

Les données sur les tranches d'âges sont relativement bien équilibrées puisque la tranche d'âge la moins représentée comprend 19,71% des segments (vingt-cinq à trente-quatre ans) pour 29,81% pour la mieux représentée (trente-cinq à quarante-quatre ans).

Les données quant au niveau d'éducation sont moins homogènes. Le niveau d'éducation le plus bas représente 19,23% des entrées. C'est dans un ordre de grandeur de la moitié par rapport aux deux autres. Le niveau d'éducation intermédiaire correspond à 43,27% des entrées alors que le niveau supérieur en prend 37,5%.

Pour l'aspect géographique, aucun pays n'écrase le set de données par une sur-présence. L'Italie et Suède, les deux pays qui fournissent le plus de segments en apportent chacun 8,65%. La France, à l'inverse, est le plus petit fournisseur de données en n'apportant que 2,4% du total des segments.

4. Modèle économétrique

Les tableaux de cette page présentent toutes les caractéristiques des échantillons pour que la construction de la base de données soit bien claire. Afin d'opérer une régression linéaire, une caractéristique n'est pas reprise en variable d'ajustement mais est capturée par la constante.

4.1 Modèle basique

Le tableau ci-après présente la variable dépendante ainsi que les caractéristiques d'éducation desquelles découleront les variables d'intérêts premiers :

Tableau 1 : Variable dépendante et caractéristiques d'intérêt premier

PROPPOPU	Cette valeur représente la quantité de population ayant opté pour un congé parental divisé par la quantité totale de population active dans la même tranche de spécification.	Valeur donnée en pourcentage
EDUC1	Niveaux d'éducation inférieur à primaire, primaire et secondaire inférieur. (Niveaux 0 à 2)	Binaire
EDUC2	Niveaux d'éducation secondaire supérieur et post secondaire non tertiaire (Niveaux 3 et 4)	Binaire
EDUC3	Education tertiaire (Niveaux 5 à 8)	Binaire
Note : Caractéristiques des segments de population utilisés pour l'analyse économétrique.		

Les autres caractéristiques des segments de population desquelles découleront les variables de contrôles s'articulent autour de trois axes. Le genre, la tranche d'âge et l'origine géographique :

Tableau 2 : Autres caractéristiques des segments de population

H ou F	Deux genres.	Binaire
VINGTCINQ TRENTCEINQ QUARANTEINQ CINQUANTEINQ	Quatre tranches de population selon l'âge. Le nom indique la borne inférieure. Par exemple, VINGTCINQ reprend la population entre vingt-cinq et trente-quatre ans.	Binaire
GEO	Dix-sept pays fournissent l'origine géographique des segments de population.	Binaire
Note : Caractéristiques des segments de population utilisés pour l'analyse économétrique.		

Chaque observation a obligatoirement une valeur associée pour la variable PROPPOPU et est en plus associée une et une seule fois à :

- Un niveau d'éducation.
- Un genre.
- Une tranche d'âge.
- Une origine géographique.

Afin d'éviter toute colinéarité parfaite, les variables EDUC1, H, VINGTCINQ ainsi que la variable BELGIUM sont supprimées de la régression linéaire.

Le modèle économétrique peut s'écrire comme tel :

$$\text{PROPPOPU} = \alpha + \beta_1 \text{EDUC2} + \beta_2 \text{EDUC3} + \beta_3 \text{F} + \beta_4 \text{TRENTECINQ} + \beta_5 \text{QUARANTECINQ} + \beta_6 \text{CINQUANTECINQ} + \sum \beta_i \text{GEO}(i) + \varepsilon \quad (1)$$

Dans ce modèle, α représente la constante. C'est-à-dire la proportion de population en prise de congé parental tout autre paramètre étant nul. Quant à eux, les β_i représentent l'augmentation ou la diminution de cette proportion en fonction des différentes variables déjà exposées.

4.2 Modèles alternatifs

L'inconvénient du premier modèle est qu'économétriquement, il accorde plus d'importance aux pays avec les valeurs les plus éparées. Ces valeurs plus fortes apportent plus de poids à l'analyse et prendront à elles seules une part majoritaire de l'explication du modèle.

Afin de lisser la contribution de chaque pays, deux autres modèles sont testés où la variable PROPPOPU sera retravaillée. Une première modification sera de diviser la valeur de la proportion du segment par sa moyenne nationale :

$$\text{PROPMOY} = \text{PROPPOPU} / \text{moyenne (GEO}(i))$$

Par cette modification, aucun pays n'aura de poids plus conséquent qu'un autre et les différences entre les autres variables seront mieux capturées.

Une autre modification dans le but d'équilibrer l'apport à l'analyse de chaque pays sera de diviser la proportion du segment par son écart-type national :

$$\text{PROPET} = \text{PROPPOPU} / \text{écart-type (GEO}(i))$$

Les pays avec un écart-type plus grand de proportion de population entre leurs segments apportent plus de significativité au modèle. Par cette modification, la disparité des réponses à la prise de congé parental est lissée afin de faire ressortir les différences substantielles.

4.3 Modèle complet

Afin d'affiner l'analyse qui est issue des modèles précédents, les variables liées au niveau d'éducation sont croisées avec celles liées à l'âge dans un dernier modèle. Au-delà de connaître les impacts ou non des niveaux d'éducation et des tranches d'âge sur la prise de congé parental dans les segments de population, les variables croisées peuvent décomposer les impacts et montrer l'effet du niveau d'éducation en fonction de la tranche d'âge.

La constante de l'équation économétrique donne le niveau de congé parental moyen attendu pour une personne dans la tranche d'âge 25-34 ans avec un niveau d'éducation inférieur. Aux variables d'éducation et d'âge présentées précédemment seront substituées les variables croisées suivantes pour capturer les variations par rapport à la constante :

Tableau 3 : Variables croisées

V2	Personne dans la tranche d'âge 25-34 ans et de niveau d'éducation moyen.
V3	Personne dans la tranche d'âge 25-34 ans et de niveau d'éducation supérieur.
T1	Personne dans la tranche d'âge 35-44 ans et de niveau d'éducation inférieur.
T2	Personne dans la tranche d'âge 35-44 ans et de niveau d'éducation moyen.
T3	Personne dans la tranche d'âge 35-44 ans et de niveau d'éducation supérieur.
Q1	Personne dans la tranche d'âge 45-54 ans et de niveau d'éducation inférieur.
Q2	Personne dans la tranche d'âge 45-54 ans et de niveau d'éducation moyen.
Q3	Personne dans la tranche d'âge 45-54 ans et de niveau d'éducation supérieur.
C1	Personne dans la tranche d'âge 55-65 ans et de niveau d'éducation inférieur.
C2	Personne dans la tranche d'âge 55-65 ans et de niveau d'éducation moyen.
C3	Personne dans la tranche d'âge 55-65 ans et de niveau d'éducation supérieur.
Note : Caractéristiques des segments de population proposés pour l'analyse économétrique. Les variables de ce tableau sont le croisement des variables d'éducation avec les variables d'âge.	

5. Analyse des résultats

5.1 Tableau des résultats

Voici le tableau de résultat de la régression linéaire du modèle complet :

Tableau 4 :
Modèle 4 : MCO, utilisant les observations 1-208 - Variable dépendante : PROPPOPU

	<i>Coefficient</i>	<i>Erreur Std</i>	<i>t de Student</i>	<i>p. critique</i>	
const	8,754	3,528	2,481	0,0140	**
V2	-8,793	3,298	-2,666	0,0084	***
V3	-11,435	3,372	-3,391	0,0009	***
T1	-3,651	3,566	-1,024	0,3072	
T2	-8,376	3,164	-2,647	0,0088	***
T3	-7,130	3,219	-2,215	0,0280	**
Q1	-4,509	3,425	-1,316	0,1897	
Q2	-6,707	3,223	-2,081	0,0389	**
Q3	-7,138	3,240	-2,203	0,0289	**
C1	0,116	3,506	0,033	0,9736	
C2	-4,208	3,349	-1,257	0,2105	
C3	-5,198	3,400	-1,529	0,1280	
F	3,828	1,142	3,351	0,0010	***
Czechia	1,373	2,628	0,522	0,6019	
France	-0,633	3,620	-0,175	0,8613	
Germany	7,048	2,545	2,769	0,0062	***
Greece	-3,989	3,080	-1,295	0,1970	
Hungary	20,325	2,690	7,555	<0,0001	***
Italy	-4,491	2,468	-1,820	0,0704	*
Latvia	7,659	3,082	2,485	0,0139	**
Lithuania	1,457	2,963	0,492	0,6236	
Luxembourg	4,949	2,861	1,730	0,0854	*
Netherlands	-1,825	2,711	-0,6733	0,5016	
Poland	-3,316	3,402	-0,975	0,3309	
Romania	3,975	2,632	1,510	0,1327	
Spain	-4,928	2,631	-1,873	0,0627	*
Sweden	19,612	2,444	8,024	<0,0001	***
Turkey	-4,214	2,570	-1,640	0,1028	
UK	-2,818	2,600	-1,084	0,2800	

R2	0,656008	R2 ajusté	0,602199
F(28, 179)	12,19144	P. critique (F)	1,50e-28

Note : Calculs personnels de la prise de congé parental par segment de population.

Résultats obtenus avec les chiffres disponibles sur Eurostat pour l'année 2018.

Toutes les valeurs sont exprimées en pourcentage.

Les résultats complets du modèle de base ainsi que des modèles alternatifs sont présentés en annexe 4.

5.2 Constante

La constante représente la proportion attendue de prise de congé parental pour la population aux caractéristiques enlevées dans la régression.

Le modèle complet prédit en moyenne un niveau de prise de congé parental de 8,76% pour la population belge, masculine, de niveau d'éducation le plus faible et entre vingt-cinq et trente-quatre ans. La constante est significative aux seuils de 10% et de 5%.

Le modèle de base prévoit quant à lui en moyenne un niveau de prise de congé parental de 3,97% pour la population aux mêmes caractéristiques. La constante n'est dans ce cas pas significative aux seuils de 10%, 5% et 1%.

La constante n'est pas identique dans le modèle de base et dans le modèle complet. En effet, les régressions linéaires, en étant soumises à des variables construites différemment, ont abouti à des coefficients différents pour ces variables. Et par le même, des valeurs différentes pour le coefficient de la constante. Ce changement dans les variables explique la différence prononcée entre les deux résultats.

Le segment d'hommes belges, entre vingt-cinq et trente-quatre ans et de niveau d'éducation inférieur, tel que capturé dans les constantes des modèles n'était pas présent dans la base de données. C'est-à-dire que la proportion de personnes en prise de congé parental par rapport à la population active aux mêmes caractéristiques est trop marginale pour apparaître en données dans la base Eurostat. A ce compte, c'est le modèle de base qui se rapproche le plus de la réalité en prédisant une constante non significative, même au seuil de 10%.

5.3 Education

5.3.1 Variable EDUC2

Pour rappel, la variable EDUC2 correspond au second niveau d'éducation intermédiaire de notre base de données. Elle est significative jusqu'au seuil de 1% selon le modèle de base et indique une diminution de la proportion moyenne de prise de congé parental dans la population de 4,39%.

Le modèle complet nuance cette prédiction. Il prévoit une diminution de 8,79 points de pourcentage pour la population à la même tranche d'âge que la constante, de 8,38 points de pourcentage pour la tranche d'âge de trente-cinq ans et plus, et de 6,71 points de pourcentage pour la tranche d'âge de quarante-cinq et plus. Cependant, le modèle ne prévoit pas de changement significatif aux seuils de 10%, 5% et 1% pour la tranche d'âge de cinquante-cinq ans et plus.

5.3.2 Variable EDUC3

La variable EDUC3, qui correspond au niveau d'éducation le plus élevé du modèle est également significative jusqu'au seuil de 1%. Le modèle prévoit une diminution de 4,85% de prise de congé parental.

A nouveau, le modèle complet permet une autre lecture des données. Il prédit des diminutions de 11,43% de prise de congé parental pour la population de la même tranche d'âge, de 8,38%

pour la population de trente-cinq ans et plus, et de 7,14% pour la population de quarante-cinq ans et plus. Comme pour la variable EDUC2, aucun changement n'est prédit significatif jusqu'au seuil de 10% pour la population de cinquante-cinq ans et plus.

5.4 Genre

La constante est associée au genre masculin. La variable de genre féminin est, comme attendu d'après la revue de la littérature, significative jusqu'au seuil de 1% dans le modèle de base et le modèle complet. Dans les deux cas, le genre féminin est associé à une augmentation de la prise de congé parental.

5.5 Age

Dans les variables d'âge, c'est uniquement la variable qui reprend la tranche de population la plus âgée qui est significative aux seuils de 10%, 5% et 1% selon le modèle de base. La tranche d'âge la plus basse de la base de données est considérée comme une caractéristique de la constante. Les deux tranches d'âge intermédiaire, ne sont même pas significative à 10% d'après le modèle de base.

Le modèle complet propose une lecture différente des résultats. Pour le niveau d'éducation inférieur, puisque les coefficients des variables associées au niveau d'éducation le plus faible - T1, Q1 et C1- ne sont même pas significatifs à 10%, le modèle semble prédire que le niveau de congé parental ne devrait pas être fort différent selon l'âge.

Pour le niveau d'éducation intermédiaire, les niveaux de prise de congé parental attendus sont sensiblement éloignés de la constante pour les trois tranches d'âge les plus basses. Cependant, le niveau attendu pour les cinquante-cinq ans et plus n'est même pas significatif à 10%.

Pour le niveau d'éducation supérieur, le résultat est sensiblement le même que pour le niveau intermédiaire.

5.6 Origine géographique

Ajouter des variables binaires géographiques était nécessaire afin de purger le terme d'erreur des effets propres à chaque pays.

D'après les deux modèles, bien que les valeurs des constantes soient différentes, les trois mêmes pays modifient significativement, au seuil de 1%, la prise de congé parental pour leur population : l'Allemagne, la Hongrie et la Suède.

Toujours d'après les modèles, la population de Lettonie est significativement impactée en termes de résultat attendu au seuil de 5%.

Pour finir, l'Italie, le Luxembourg et l'Espagne sont quant à eux significativement impacté à 10%.

5.7 Valeur prédictive du modèle

Le modèle complet propose un R^2 de 65,6% avec un R^2 ajusté de 60,22%. Ces valeurs sont suffisamment élevées pour affirmer que notre modèle a un pouvoir explicatif significatif.

Sans la variable capturant le genre, le R^2 ajusté descend à 57,89%. Sans les variables capturant le niveau d'éducation, le R^2 ajusté descend à 57,94%. Sans les variables capturant la tranche

d'âge, le R^2 ajusté descend à 58,77%. Finalement, sans les variables géographiques, le R^2 ajusté descend à 6,57%.

De plus, le rapport entre la F-Stat et sa valeur critique est très grand dans le cas du modèle complet. Ceci est un autre élément qui appuie la bonne valeur prédictive du modèle.

5.8 Modèles alternatifs

Le premier modèle alternatif propose de diviser les proportions de prise de congé parental par leur moyenne nationale afin d'égaliser l'apport de chaque pays à la régression linéaire. Cette modification des données dont le résultat est disponible en annexe 4 remplit bien sa fonction puisque plus aucun pays n'est significatif même à 10%. Les différences sont entièrement capturées par les autres variables et le terme d'erreur. Les variables qui capturent le genre et la tranche d'âge supérieur sont les plus significatives. Leur significativité est donnée jusqu'au seuil de 1%. En revanche, les variables d'éducation ne sont maintenant plus aussi significatives que dans le modèle de base. Le niveau d'éducation intermédiaire est significatif à 1% alors que le niveau supérieur ne l'est plus.

Cependant, le R^2 ajusté n'est plus que de 10,96% : les résultats sont à considérer avec beaucoup de précaution.

Le second modèle alternatif propose de lisser la contribution de chaque pays en divisant la proportion de prise de congé parental par l'écart-type national. Ce modèle ne remplit pas aussi bien cette fonction que le précédent puisque certains pays restent significatifs. Certains pays qui ne l'étaient pas le sont devenus comme la République Tchèque ou la Lituanie. D'autres étaient significatifs mais ne le sont plus comme l'Allemagne.

Le résultat va dans le même sens que le modèle précédent : les variables d'éducation ne sont plus significatives, même au seuil de 10%. Les variables d'âge et de genre sont quant à elles significatives jusqu'au seuil de 1%. Ce modèle prédit qu'être une femme ou avoir plus de cinquante-cinq ans va gonfler en moyenne la prise de congé parental de respectivement 83 et 85 points de pourcentage alors que le changement ne sera que de 50 pour les deux autres groupes d'âge.

Le R^2 ajusté de ce modèle n'est que de 40,87% : Les résultats sont à nouveau à interpréter avec précaution.

6. Interprétation des résultats

Le questionnement de départ de ce travail est de chercher si le niveau d'éducation exerce une influence, toutes autres choses étant égales par ailleurs, sur la décision de prise de congé parental.

6.1 Modèle de base

Dans le modèle de base, puisque les variables EDUC2 et EDUC3, qui représentent les niveaux d'éducation moyen et supérieur, sont significatives jusqu'au seuil de 1%, elles éclairent effectivement sur une différence par rapport au niveau d'éducation le plus bas EDUC1.

Selon les prévisions du modèle de base, un niveau d'éducation intermédiaire ferait en moyenne diminuer la prise de congé parental de 4,39 points de pourcentage par rapport à un niveau inférieur. Également, avec les mêmes précautions d'interprétation, un niveau d'éducation supérieur diminuerait quant à lui la prise de congé parental de 4,85 points de pourcentage.

La constante du modèle prédit une prise de congé parental de 3,97% pour un homme, belge, de niveau d'éducation inférieur et dans la tranche d'âge de vingt-cinq à trente-cinq ans, sans aucune significativité au seuil de 10%. Ce segment de population n'était pas repris dans la base de données. Cela signifie que la quantité de population avec ces caractéristiques-là était trop marginale que pour fournir un résultat chiffré sur Eurostat.

En appliquant les corrections pour le passage aux niveaux d'éducation supérieurs, toute autre chose restant égales par ailleurs, il convient de retrancher respectivement 4,39 et 4,85 points de pourcentage à 3,97%. Dans ce cas, le modèle prévoit une proportion négative de la population en prise de congé parental ce qui est bien sûr impossible.

6.2 Modèle complet

La lecture du modèle complet propose une lecture différente de la situation en nuancant le résultat par rapport à la tranche d'âge.

Le premier niveau d'éducation est prédit comme expliquant une prise de congé parental constante selon les âges. Aucune variable d'âge croisée avec le niveau EDUC1 n'apporte de modification significative à la constante, même au seuil de 10%.

Les second et troisième niveau d'éducation quant à eux suivent une trajectoire similaire. Ils prédisent respectivement, au seuil de 1%, une diminution de prise de congé de 8,79 et de 11,43 points de pourcentage pour la tranche d'âge vingt-cinq à trente-quatre ans. Pour la tranche d'âge suivante, c'est-à-dire trente-cinq à quarante-quatre ans, ils prédisent une diminution de la prise de congé parental de respectivement 8,38 et 7,13 points de pourcentage aux seuils de 1% et de 5%. L'effet reste identique pour la tranche d'âge suivante même s'il s'atténue : une diminution respective de 671 et 714 points de base au seuil de 5%. Croisés avec la tranche d'âge supérieure des segments, les variables d'éducation n'apportent plus de changements significatifs à la constante même au seuil de 10%.

La prévision du modèle est, toutes autres choses étant égales par ailleurs, que le congé parental est pris majoritairement dans la tranche de la population avec le plus faible niveau d'étude et dans la tranche de la population la plus âgée.

6.3 Modèles complémentaires

Les modèles complémentaires, qui visaient à lisser l'apport de chaque pays, apportent des nuances importantes. Dans ces deux modèles, les variables d'éducation n'apportent pas de différences significatives au seuil de 5 et 1%.

En revanche, la variable de genre féminin augmente fortement la prise de congé parental selon les prévisions de ces deux modèles. Aux constantes respectives de 0,766 et de 1,735 pour les modèles lissés soit par la moyenne, soit par l'écart-type, les variables de genre ajoutent 0,402 et 0,83 au seuil de 1%.

Les variables d'âge ont des niveaux de significativité différents selon les deux modèles. Dans le modèle lissé par la moyenne dont la constante est de 0,766, les trois variables d'âge sont significatives respectivement aux seuils de 10%, 5% et 1% et prédisent une augmentation de 0,203, 0,213 et 0,433.

Dans le modèle lissé par l'écart-type, les trois variables d'âge sont significatives au seuil de 1% et prédisent une augmentation de la constante, 1,735, de respectivement 0,506, 0,503 et 0,847.

6.4 Synthèse

Comme attendu dans la littérature, la variable de genre féminin est significative au seuil de 1% dans tous les modèles et prédit une augmentation, toutes autres choses restant égales par ailleurs, de la prise de congé parental.

Les trois pays avec les plus hautes moyennes nationales de prise de congé parental sont significatifs au seuil de 1% dans les modèles sans correction sur cette variable. Ces valeurs plus hautes de prise de congé parental contribuent plus fortement à la détermination des coefficients des variables du modèle.

Dans le modèle de base et le modèle complet, un niveau d'éducation inférieur est prédit dominant dans le niveau de prise de congé éducation. Cette découverte corrobore plusieurs études dont celle de l'INSE (INSE, 2013).

Le résultat d'une plus grande prise de congé parental des travailleurs dans la tranche des 55 ans et plus n'est pas représentatif des chiffres disponibles en Belgique fournis par l'ONEM (ONEM, 2018). La moyenne annuelle, par tranche d'âge, de travailleurs en congé parental en Belgique en 2018 est fourni dans le tableau suivant :

Tableau 5 : Travailleurs en congé parental en Belgique en 2018 selon l'âge.

	< 25 ans	25-34 ans	35-44 ans	45-54 ans	55 ans et +
Travailleurs	520	30717	29065	4653	262
Notes : Nombre de personnes en congé parental en Belgique en 2018 en moyenne chaque mois. Chiffres disponibles sur le site de l'Onem.					

Rien dans la méthodologie de collecte des données exposées sur Eurostat ne permet de critiquer les valeurs fournies. Pour la Hongrie, la tranche cinquante-cinq ans et plus est d'ailleurs donnée comme la plus grande en termes de prise de congé.

Les modèles utilisés ne permettent pas d'estimer quel devrait être le niveau de prise de congé parental pour chaque segment en fonction des variables. En revanche, ils permettent d'affirmer,

à l'échelle européenne, et toutes autres choses restant égales par ailleurs, que le niveau de prise de congé parental est influencé par le niveau d'éducation. Les populations avec les niveaux d'éducation les plus faibles sont plus enclines à opter pour des congés parentaux. A l'exception de la tranche d'âge de cinquante-cinq ans et plus où les différences deviennent nulles.

7. Conclusion

Si les formes de congé parental sont diverses et variées au sein de l'Europe, les objectifs poursuivis par les différents états le sont également. Que cela soit pour assurer une plus grande équité par genre sur le marché de l'emploi, augmenter le bien-être de l'enfant ou encore promouvoir la natalité, les outils mis en place par les pays ne s'adressent pas directement aux mêmes types de population.

Comparer des formes différentes de congé thématique avec des buts poursuivis différemment n'a pas permis de créer un modèle économétrique fort. Comme les outils utilisés par les pays pour permettre à leur population de prolonger le congé de naissance sont différents, ils sont destinés à différents profils de parents.

Le premier résultat évident de ce travail est de confirmer que le congé parental était en 2018 encore un outil privilégié par les femmes plus que par les hommes. La situation glisse lentement vers une augmentation de la prise de congé parental par les hommes surtout grâce à la mise en place de congé spécifique pour le père.

Le second résultat est l'importance de l'âge dans la prise de décision d'opter pour un congé parental : la propension à prendre du temps pour s'occuper de son enfant augmente avec l'âge.

Le dernier résultat, et c'était là l'objectif principal de ce travail, met en évidence le facteur éducation. Selon l'étude de Wen-Jui Han, Christopher Ruhm, et Jane Waldfogel (2009), un niveau d'éducation plus élevé est prédit corrélé avec une prise de congé parental plus importante. Or, au vu des analyses réalisées dans ce travail, c'est l'effet inverse qui est prédit : le congé parental semblerait être principalement l'affaire des populations avec le plus faible niveau d'éducation.

Cet effet du niveau d'éducation est très marqué chez les jeunes. Il semble s'amoinrir pour les populations d'âge moyen avant de disparaître pour la tranche d'âge de 55 à 65 ans où les proportions de prises de congé ont été calculées homogènes.

Ce travail ne permet pas de donner des explications à ces chiffres ni de déterminer quelle politique de congé parental a actuellement le plus de bénéfices. En revanche, les conclusions pourraient servir de base à la poursuite des réflexions politiques en matière de congé parental. Les conditions d'octroi de ce congé ou sa rémunération pourraient être modifiées afin de répondre encore davantage aux besoins des parents et des enfants dont ils ont la charge.

Les bénéfices associés à la prise de ces congés destinés à prendre soin de leur famille ne sont plus à démontrer pour les parents, pour les enfants ni pour la société dans son ensemble. Bien que la politique actuelle monte déjà des avantages, des analyses telles que présentées dans ce travail pourraient permettre une adaptation encore meilleure aux besoins particuliers de chaque famille.

Bibliographie

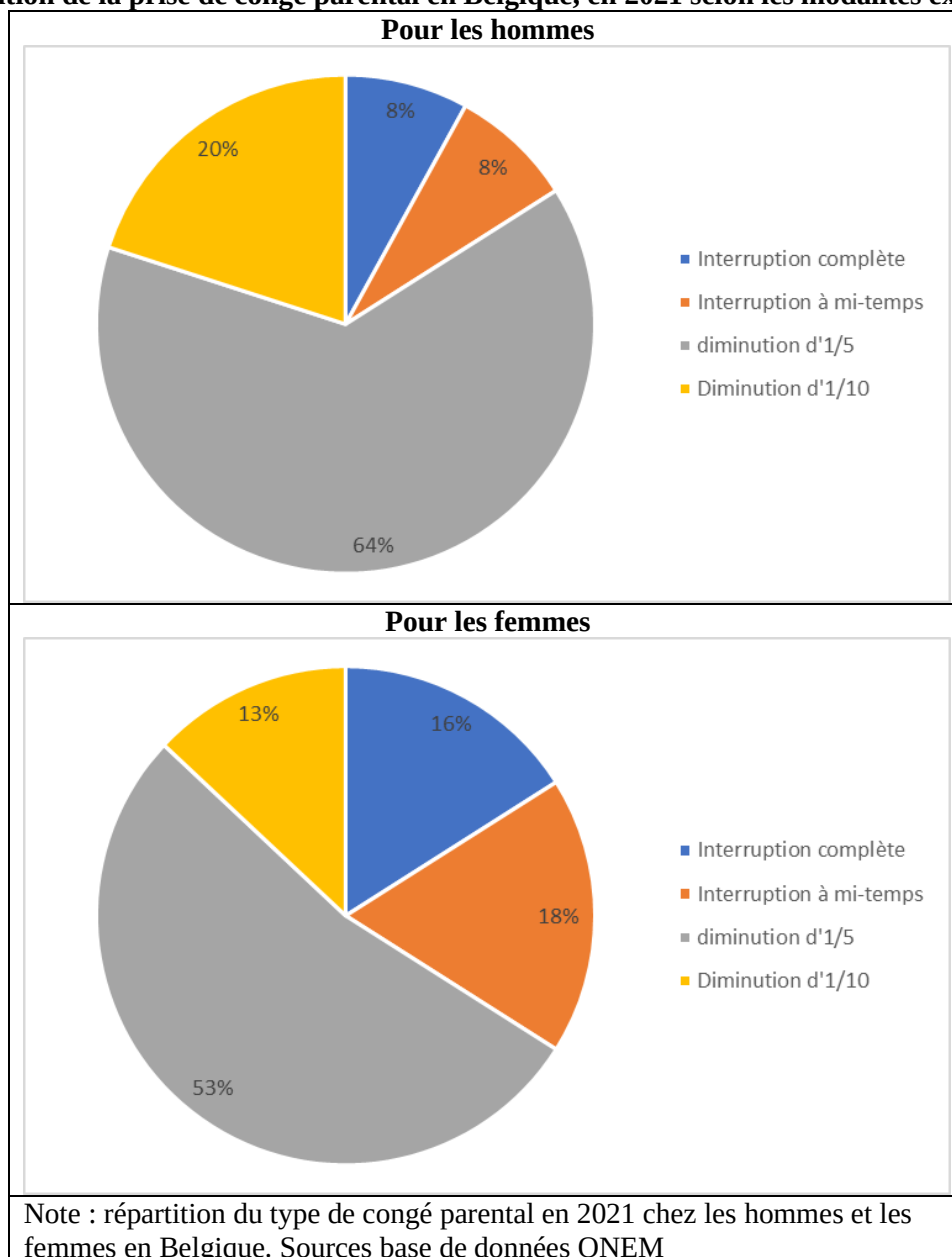
- Alexandersen, N., Zachrisson, H. D., Wilhelmsen, T., Wang, M. V., & Brandlistuen, R. E. (2021). Predicting selection into ECEC of higher quality in a universal context: The role of parental education and income. *Early Childhood Research Quarterly*, 336-348.
- Bičáková, A., & Kalíšková, K. (2019, décembre). *(Un)intended effects of parental leave policies: Evidence from the Czech Republic*. Labour Economics.
- D'Inverno, A. S., Reidy, D. E., & Kearns, M. C. (2018). Preventing intimate partner violence through paid parental leave policies. *Preventive Medicine*, 18-23.
- DNH. (2022, mars 18). *Hungary is the 2nd best country to go on parental leave!* Récupéré sur [dailynewshungary.com](https://dailynewshungary.com/hungary-is-the-2nd-best-country-to-go-on-parental-leave/#:~:text=Hungary%20comes%20in%20second%20place,2%20months%20of%20the%20birth): <https://dailynewshungary.com/hungary-is-the-2nd-best-country-to-go-on-parental-leave/#:~:text=Hungary%20comes%20in%20second%20place,2%20months%20of%20the%20birth>.
- Drew, E. (2005). *Le congé parental dans*. Strasbourg: Direction Générale des Droits de l'Homme.
- Eurostat. (2022, avril 27). *Active population by sex, age and educational attainment level*. Récupéré sur [ec.europa.eu](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/LFSA_AGAED__custom_2451630/default/table?lang=en): https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/LFSA_AGAED__custom_2451630/default/table?lang=en
- Eurostat. (2022, février 4). *Population with work interruption for childcare by type of leave and educational attainment level*. Récupéré sur [ec.europa.eu](https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/LFSO_18PARLVED__custom_2303205/default/table?lang=en): https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/LFSO_18PARLVED__custom_2303205/default/table?lang=en
- Han, W.-J., Ruhm, C., & Waldfogel, J. (2009). Parental Leave Policies and Parents' Employment and Leave-. *J Policy Anal Manage*, 28(1): 29–54.
- INSEE. (2013, juin 25). *Après une naissance, un homme sur neuf réduit ou cesse temporairement son activité contre une femme sur deux*. Récupéré sur [www.insee.fr](https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281361): <https://www.insee.fr/fr/statistiques/1281361>
- Makay, Z. (2012). *Parental leave and career interruption of mothers after*. Budapest: Hungarian Demographic Research Institute.
- Marynissen, L., Wood, J., & Neels, K. (2021). *Mothers and Parental Leave in Belgium: Social Inequalities in Eligibility*. Anvers.
- Nehra, W. (2021, juillet 6). *Germany suffering from a huge shortage of childcare places*. Récupéré sur [iamexpat.de](https://www.iamexpat.de/expat-info/german-expat-news/germany-suffering-huge-shortage-childcare-places): <https://www.iamexpat.de/expat-info/german-expat-news/germany-suffering-huge-shortage-childcare-places>
- OCDE. (2021). *Parental leave systems*.
- ONEM. (2018). *Congés thématiques (y compris congé parental Corona)*. Récupéré sur [www.onem.be](https://www.onem.be/fr/documentation/statistiques/chiffres/interruption-de-carriere-credit-temps-et-conges-thematiques/conges-thematiques-y-compris-conge-parental-corona): <https://www.onem.be/fr/documentation/statistiques/chiffres/interruption-de-carriere-credit-temps-et-conges-thematiques/conges-thematiques-y-compris-conge-parental-corona>
- ONEM. (2021). *Congés thématiques (y compris congé parental Corona)*. Récupéré sur [onem.be](https://www.onem.be/fr/documentation/statistiques/chiffres/interruption-de-carriere-credit-temps-et-conges-thematiques/conges-thematiques-y-compris-conge-parental-corona): <https://www.onem.be/fr/documentation/statistiques/chiffres/interruption-de-carriere-credit-temps-et-conges-thematiques/conges-thematiques-y-compris-conge-parental-corona>

- Partena. (2022, février 25). *33% des congés parentaux sont pris par des hommes*. Récupéré sur [www.partena-professional.be](https://www.partena-professional.be/fr/nouvelles/33-des-conges-parentaux-sont-pris-par-des-hommes): <https://www.partena-professional.be/fr/nouvelles/33-des-conges-parentaux-sont-pris-par-des-hommes>
- Reya, E. D., Racionero, M., & Jose I. Silva c, d. (2021). Labour market effects of reducing the gender gap in parental leave entitlements. *Labour Economics*.
- Stroobants, P. J. (2022, février 17). *La Belgique en route pour la semaine de 4 jours... contre des journées de travail plus longues*. Récupéré sur [www.lemonde.fr](https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/02/17/la-belgique-en-route-vers-la-semaine-de-4-jours-contre-des-journees-de-travail-plus-longues_6114049_3234.html): https://www.lemonde.fr/economie/article/2022/02/17/la-belgique-en-route-vers-la-semaine-de-4-jours-contre-des-journees-de-travail-plus-longues_6114049_3234.html
- Sweden. (2021, juin 1). *In Sweden, it's possible to combine career with family life. Here's why*. Récupéré sur [sweden.se](https://sweden.se/life/society/work-life-balance): <https://sweden.se/life/society/work-life-balance>
- Tamm, M. (2019). Fathers' parental leave-taking, childcare involvement and labor market participation. *Labour Economics*, 184-197.
- VanOpdorp, D. (2020, octobre 11). *Germany with massive shortage in day care spots, study finds*. Récupéré sur [dw.com](https://www.dw.com/en/germany-with-massive-shortage-in-day-care-spots-study-finds/a-55232526): <https://www.dw.com/en/germany-with-massive-shortage-in-day-care-spots-study-finds/a-55232526>

Annexes

Annexe 1

**Tableau 6 :
répartition de la prise de congé parental en Belgique, en 2021 selon les modalités existantes.**



Annexe 2

Tableau 7 : politiques de congés parentaux par pays.

Country		
Belgium	Duration	4 months per parent per child. Individual entitlement.
	Age limit	12
	Payment	EUR 834.90 per month
	Other	Leave may be taken full-time, half-time over 8 months, for one day a week (one-fifth-time) over 20 months or for a half-day a week (onetenth-time) over 40 months. Leave may be taken up to the child's 12th birthday. Both parents can take leave at the same time. Only the one-tenth-time leave option requires employer's agreement.
Czech Republic	Duration	Until the child's 3rd birthday. Leave is an individual entitlement, but the payment is a family entitlement
	Age limit	3
	Payment	The level and duration of the payment is flexible and can be chosen by the parents, but the total amount payable to each family for the whole period cannot exceed CZK 300,000. Payments are available until the child's 4th birthday or until the total amount is exhausted, whichever is sooner
	Other	While parental leave last only up to the child's 3rd birthday, the parental benefit can be paid until the child's 4th birthday.
France	Duration	Until the child is three years old. Individual entitlement.
	Age limit	3
	Payment	i. For parents with only one child: EUR 398.40 per month for 12 months after the end of maternity. However, any one parent can receive the payment for a maximum of 6 months only, with the remaining 6 months reserved for the other parent. ii. For parents with two or more children: EUR 398.40 per month paid until a child is three years old. However, any one parent can receive the payment for a maximum of 24 months only, with the remaining months reserved for the other parent
	Other	Leave can be taken part-time with the allowance reduced accordingly. Only one parent can claim the full-time allowance at any one time, but both can claim simultaneously if both use it part-time
Germany	Duration	Up to three years. Leave is an individual entitlement, but the payment is a family entitlement.
	Age limit	8
	Payment	Parental benefit (Elterngeld) is paid for 10 (+2) months following maternity leave at 67% of a parent's average net earnings up to a ceiling of EUR 1800 per month; minimum payment is EUR 300 even for parents without prior income. Low income supplement: for every EUR 2 of monthly earnings below EUR 1000, their benefit increases by 0.1 per cent. High income reduction: for every EUR 2 of monthly earnings above EUR 1200, their benefit reduces by 0.1 per cent to a minimum rate of 65% of average net earnings (reached at EUR 1240).
	Other	If both parents claim at least 2 months of benefit, the length of benefit period is extended by 2 months (10 +2 option). Parental Benefit Plus (ElterngeldPlus): Instead of 10 (+2) months, the benefit can be taken part-time with payments spread over 20 (+4) months. The monthly benefit level is halved so that the overall payment remains the same.

		Both parents are entitled to take leave at the same time and both can take-up to two leave intervals (or three intervals if using ElterngeldPlus).
Greece	Duration	4 months per parent. Individual entitlement.
	Age limit	6
	Payment	Unpaid
	Other	-
Hungary	Duration	GYED: from the end of maternity leave until a child's 2nd birthday for insured parents. GYES: i. From the end of GYED until the child's third birthday, for insured parents; ii. Until the child's third birthday for uninsured parents Both are family entitlements.
	Age limit	3
	Payment	GYED: 70% of previous earnings, up to a maximum of HUF 225 288per month. GYES: flat-rate benefit of HUF 28,500 per month.
	Other	Parents on GYED can work unlimited hours after the child turns six months old, while still receiving the full benefit until the child's second birthday (GYED extra). GYES can be taken at full benefits from six months after birth until the child's third birthday. If both parents are working, GYED can be also taken grandparents that take care of the child. GYES can be taken by grandparents after the first birthday of the child.
Italy	Duration	6 months. Individual entitlement. However, the total amount taken by two parents cannot exceed 10 months.
	Age limit	12
	Payment	30% of earnings. Paid for the first 6 months taken by the family only (i.e. the remaining 4 months are unpaid), and only if taken for a child under age 6. For individuals on low incomes, a means-tested benefit is available for the remaining months and for any months taken for a child aged 6-12.
	Other	Leave can be taken part-time. Both parents can take leave at the same time. If both parents use at least 3 months, the total length of leave can be extended to 11 months, with the additional month going to the father
Latvia	Duration	18 months. Leave is an individual entitlement, but the payment is a family entitlement.
	Age limit	8
	Payment	i. Parental benefit: 60% of earnings until the child is 12 months old or 43.75% of earnings until the child is 18 months old. ii. Child-raising allowance: flat rate payment of EUR 171 per month until the child is 18 months old, then flat rate payment of EUR 42.69 per month until the child is 24 months old.
	Other	Parental benefit is paid both to persons who on parental leave and those continue to work during the parental leave period.
Lithuania	Duration	Until the child is 3 years old. Family entitlement
	Age limit	3
	Payment	Two options: i. 77.58% of net earnings, with country's average wage as maximum. Minimum benefit of EUR 234 per month ii. 54.31% of earnings until the child is 12 months old, up to a maximum of EUR 1 418.90, and 31.03% of earnings until the child is 24 months, up to a ceiling of EUR 810.69 per month
	Other	-
Luxembourg	Duration	Between 4 and 6 months, depending on the option chosen. Individual entitlement.

	Age limit	5
	Payment	100% of earnings up to a maximum of EUR 3204.93 and a minimum of EUR 1922.96 per month for four or six months.
	Other	Parents can take leave part-time for up to 12 months, or fractionally for at a minimum of one day per week for up to 20 months. Parents can take leave at the same time.
Netherlands	Duration	26 times average usual weekly working hours. Individual entitlement.
	Age limit	8
	Payment	Unpaid.
	Other	Both parents can take leave at the same time. Parents are granted full flexibility in use, though employers can refuse on serious business grounds.
Poland	Duration	Parental leave: 32 weeks. Family entitlement Home care leave: 36 months after maternity and parental leave. 34 months are a family entitlement, with one month an individual entitlement for the mother and one month for the father.
	Age limit	6, for both.
	Payment	Parental leave: 100% of earnings for 6 weeks then 80% of earnings for 26 weeks, with no payment ceiling, or 60% of earnings for 32 weeks with no payment ceiling, depending on the payment level chosen during maternity leave (see Table PF2.1.C) Home care leave: Unpaid, although a flat-rate benefit of PLN 400 per month is paid for 24 months if the monthly household income per capita does not exceed PLN 764.
	Other	Parental leave: both parents can take leave at the same time. Parents can work part-time, with the parameters adjusted accordingly Home care leave: Parents can take leave together for up to 4 months
Romania	Duration	Until the child is two years old. One month is reserved for the 'second' parent. Otherwise, fully sharable family entitlement.
	Age limit	2
	Payment	Payments until the child is one year old at 85% of net earnings up to a ceiling of 8 500 RON per month (minimum Ron 1 250).
	Other	If both parents meet the entitlement criteria, then it is compulsory for the 'second' parent to take at least one month. If they do not take at least one month, the length of the paid leave is shortened by one month.
Spain	Duration	Until the child is three years old. Individual entitlement. The participant's job is fully protected for the first year of leave only. After the first year, job protection is restricted to a job of the same category.
	Age limit	3
	Payment	Unpaid.
	Other	-
Sweden	Duration	480 days. Family entitlement, although 90 days are reserved each parent
	Age limit	12
	Payment	First 390 days: 77.6% of earnings up to an earnings ceiling at SEK 465 000. Last 90 days: SEK 180 per day.
	Other	Parental leave is fully flexible: it may be divided into full days, half days, 1/4 days, or 1/8 days (one hour). Parents can take up to 30 days at the same time.
Turkey	Duration	26 weeks. Family entitlement.
	Age limit	-
	Payment	Unpaid.

	Other	Has to be taken by the mother.
United Kingdom	Duration	18 weeks. Individual entitlement.
	Age limit	18
	Payment	Unpaid.
	Other	A maximum of 4 weeks can be taken in any one year unless the employer agrees to more.
Note : extraits d'un rapport de l'OCDE (2021) qui compare les politiques de congés parentaux entre pays. La table reprend ici uniquement les pays compris dans la base de données du travail.		

Annexe 3 : Statistiques descriptives.

Tableau 8 :
Selon les pays, la répartition des entrées dans la base de données.

	Nombre d'observation.	Pourcentage d'observation
Total	208	100
Belgium	14	6,73
Czechia	14	6,73
France	5	2,40
Germany	15	7,21
Greece	8	3,85
Hungary	13	6,25
Italy	18	8,65
Latvia	8	3,85
Lithuania	9	4,33
Luxembourg	10	4,81
Netherlands	12	5,77
Poland	6	2,88
Romania	14	6,73
Spain	14	6,73
Sweden	18	8,65
Turkey	16	7,69
UK	14	6,73
Note : provenance géographique des segments de population de la base de données construite pour ce travail.		

Tableau 9 : Selon les pays, exprimés en pourcentage : la moyenne, la médiane, l'écart-type, le minimum et le maximum de prise de congé parental.

	prop moy	prop med	prop ec-tp	prop min	prop max
Total	7,721	2,791	10,81	0,18	72,68
Belgium	3,281	3,368	1,33	1,15	5,59
Czechia	7,543	6,303	5,59	0,22	18,6
France	5,237	5,655	1,27	3,25	6,68
Germany	10,87	12,14	4,68	2,79	18,35
Greece	1,814	1,839	0,87	0,66	3,51
Hungary	26,81	18,44	22,78	0,92	72,68
Italy	0,777	0,730	0,34	0,34	1,67
Latvia	12,87	12,33	7,42	1,25	26
Lithuania	6,082	6,648	4,78	1	13,22
Luxembourg	7,144	6,851	3,81	1,92	12,33
Netherlands	1,421	1,454	0,78	0,59	2,85
Poland	1,49	0,897	1,55	0,56	4,62
Romania	9,996	9,795	4,87	0,89	17,58
Spain	1,438	1,648	0,80	0,18	2,82
Sweden	23,69	24,84	12,13	2,16	41,78
Turkey	1,38	1,33	0,57	0,32	2,42
UK	1,74	1,86	0,51	0,80	2,55
Note : valeurs de différentes proportions de population selon l'origine géographique de la base de données construite pour ce travail.					

Tableau 10 : Selon les pays, exprimé en pourcentage : la répartition des segments associés à chaque niveau d'éducation.

	EDUC1	EDUC2	EDUC3
Total	19,231	43,269	37,5
Belgium	7,14	42,86	50
Czechia	28,57	42,86	28,57
France	0	60	40
Germany	6,67	46,67	46,67
Greece	12,5	37,5	50
Hungary	30,77	38,46	30,77
Italy	33,33	38,89	27,78
Latvia	0	50	50
Lithuania	0	55,56	44,44
Luxembourg	20	40	40
Netherlands	8,33	50	41,67
Poland	0	100	0
Romania	28,57	42,86	28,57
Spain	28,57	28,57	42,86
Sweden	11,11	44,44	44,44
Turkey	50	25	25
UK	14,29	42,86	42,86
Note : répartition des niveaux d'éducation par origine géographique des segments de population de la base de données construite pour ce travail.			

Tableau 11 : Selon les pays, exprimés en pourcentage : la répartition des segments d'après le genre et d'après la tranche d'âge.

	H	F	Vingtinq	Trentecinq	Quarantecinq	Cinquantecinq
Total	33,173	66,827	19,712	29,808	29,327	21,154
Belgium	50	50	21,43	35,71	28,57	14,29
Czechia	14,29	85,71	21,43	28,57	28,57	21,43
France	0	100	0	40	40	20
Germany	40	60	26,67	26,67	26,67	20
Greece	12,5	87,5	0	25	50	25
Hungary	7,69	92,31	23,08	30,77	23,08	23,08
Italy	50	50	5,56	33,33	33,33	27,78
Latvia	0	100	25	25	25	25
Lithuania	11,11	88,89	33,33	22,22	22,22	22,22
Luxembourg	80	80	20	50	30	0
Netherlands	66,67	33,33	8,33	33,33	41,67	16,67
Poland	33,33	66,67	16,67	16,67	33,33	33,33
Romania	14,29	85,71	28,57	28,57	21,43	21,43
Spain	14,29	85,71	21,43	21,43	28,57	28,57
Sweden	44,44	55,56	22,22	22,22	27,78	27,78
Turkey	50	50	25	37,5	25	12,5
UK	28,57	71,43	21,43	28,57	28,57	21,43
Note : répartition des caractéristiques de genre et d'âge par origine géographique des segments de population de la base de données construite pour ce travail.						

Annexe 4 : Résultats économétriques

Tableau 12 :
Modèle 1 : MCO, utilisant les observations 1-208 - Variable dépendante : PROPPU

	<i>Coefficient</i>	<i>Erreur Std</i>	<i>t de Student</i>	<i>p. critique</i>	
Const	3,965	2,497	1,588	0,1140	
F	3,934	1,139	3,454	0,0007	***
TRENTÉCINQ	1,336	1,396	0,957	0,3399	
QUARANTÉCINQ	1,836	1,414	1,298	0,1959	
CINQUANTÉCINQ	4,581	1,517	3,020	0,0029	***
EDUC2	-4,394	1,399	-3,140	0,0020	***
EDUC3	-4,847	1,416	-3,423	0,0008	***
Czechia	1,587	2,622	0,605	0,5458	
France	-0,271	3,611	-0,075	0,9403	
Germany	7,094	2,538	2,795	0,0057	***
Greece	-3,918	3,067	-1,278	0,2030	
Hungary	20,506	2,684	7,640	<0,0001	***
Italy	-4,429	2,462	-1,799	0,0737	*
Latvia	7,652	3,079	2,485	0,0138	**
Lithuania	1,494	2,956	0,505	0,6139	
Luxembourg	4,871	2,855	1,706	0,0897	*
Netherlands	-1,612	2,696	-0,590	0,5506	
Poland	-3,065	3,394	-0,903	0,3677	
Romania	4,171	2,625	1,589	0,1137	
Spain	-4,685	2,623	-1,786	0,0757	*
Sweden	19,572	2,437	8,033	<0,0001	***
Turkey	-3,773	2,558	-1,475	0,1418	
UK	-2,962	2,590	-1,144	0,2542	

R2	0,6446	R2 ajusté	0,6023
F(22, 185)	15,2492	P. critique (F)	8,23e-31

Note : Calculs personnels de la prise de congé parental par segment de population.

Résultats obtenus avec les chiffres disponibles sur Eurostat pour l'année 2018.

Toutes les valeurs sont exprimées en pourcentage.

Tableau 13 :
Modèle 2: MCO, utilisant les observations 1-208 - Variable dépendante : PROPMOY

	<i>Coefficient</i>	<i>Erreur Std</i>	<i>t de Student</i>	<i>p. critique</i>	
const	0,766	0,185	4,135	<0,0001	***
F	0,402	0,084	4,759	<0,0001	***
TRENTECINQ	0,203	0,104	1,961	0,0513	*
QUARANTECINQ	0,213	0,105	2,033	0,0435	**
CINQUANTECINQ	0,433	0,112	3,849	0,0002	***
EDUC2	-0,186	0,104	-1,796	0,0741	*
EDUC3	-0,165	0,105	-1,568	0,1185	
Czechia	-0,195	0,195	-1,003	0,3170	
France	-0,243	0,268	-0,908	0,3650	
Germany	-0,041	0,188	-0,217	0,8282	
Greece	-0,231	0,227	-1,014	0,3118	
Hungary	-0,226	0,199	-1,136	0,2576	
Italy	-0,108	0,183	-0,590	0,5562	
Latvia	-0,205	0,228	-0,896	0,3712	
Lithuania	-0,135	0,219	-0,616	0,5386	
Luxembourg	0,129	0,212	0,608	0,5441	
Netherlands	0,033	0,200	0,166	0,8685	
Poland	-0,097	0,252	-0,384	0,7011	
Romania	-0,180	0,195	-0,924	0,3567	
Spain	-0,215	0,195	-1,104	0,2710	
Sweden	-0,0581	0,181	-0,319	0,7505	
Turkey	-0,063	0,190	-0,330	0,7421	
UK	-0,114	0,192	-0,594	0,5528	

R2	0,204203	R2 ajusté	0,109567
F(22, 185)	2,157784	P. critique (F)	0,003094

Note : Calculs personnels de la prise de congé parental par segment de population.

Résultats obtenus avec les chiffres disponibles sur Eurostat pour l'année 2018.

Toutes les valeurs sont exprimées en pourcentage.

Tableau 14 :
Modèle 3: MCO, utilisant les observations 1-208 - Variable dépendante : PROPET

	<i>Coefficient</i>	<i>Erreur Std</i>	<i>t de Student</i>	<i>p. critique</i>	
const	1,735	0,326	5,320	<0,0001	***
F	0,830	0,149	5,582	<0,0001	***
TRENTECINQ	0,507	0,182	2,781	0,0060	***
QUARANTECINQ	0,503	0,185	2,724	0,0071	***
CINQUANTECINQ	0,847	0,198	4,279	<0,0001	***
EDUC2	-0,156	0,183	-0,856	0,3932	
EDUC3	-0,135	0,185	-0,731	0,4656	
Czechia	-1,462	0,342	-4,270	<0,0001	***
France	1,126	0,472	2,389	0,0179	**
Germany	-0,214	0,331	-0,645	0,5197	
Greece	-0,841	0,401	-2,099	0,0372	**
Hungary	-1,690	0,350	-4,822	<0,0001	***
Italy	-0,340	0,322	-1,057	0,2921	
Latvia	-1,148	0,402	-2,855	0,0048	***
Lithuania	-1,465	0,386	-3,794	0,0002	***
Luxembourg	-0,312	0,373	-0,835	0,4046	
Netherlands	-0,579	0,352	-1,645	0,1017	
Poland	-1,707	0,443	-3,850	0,0002	***
Romania	-0,722	0,343	-2,106	0,0366	**
Spain	-1,034	0,342	-3,018	0,0029	***
Sweden	-0,601	0,318	-1,888	0,0605	*
Turkey	-0,065	0,334	-0,195	0,8457	
UK	0,740	0,338	2,189	0,0299	**

R2	0,471549	R2 ajusté	0,408706
F(22, 185)	7,503612	P. critique (F)	3,30e-16

Note : Calculs personnels de la prise de congé parental par segment de population.

Résultats obtenus avec les chiffres disponibles sur Eurostat pour l'année 2018.

Toutes les valeurs sont exprimées en pourcentage.